

2014 / 2015

Rapport annuel

Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario

**Beaucoup
de visages**



Dans de nombreux endroits

L'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario a pour mission de veiller à l'application de la *Loi sur les professions de la santé réglementées* et *Loi sur les thérapeutes respiratoires* afin de s'assurer que les soins offerts au public par les membres de l'Ordre soient fournis en toute sécurité et d'une manière conforme à l'éthique professionnelle.



Table des matières

Message du président et du registraire	4
Liste de comités	8
Conseil, hors-Conseil et personnel	9
Rapport du Comité exécutif	10
Statistiques	11
Rapport du Comité d'assurance de la qualité	15
Rapport du Comité de l'inscription	16
Rapport du Comité de l'exercice professionnel	17
Rapport du Comité des relations avec les patients	18
Rapport du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports	19
Rapport du Comité de discipline et du Comité d'aptitude professionnelle	20
États financiers	21

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU REGISTRAIRE



David Jones, RRT
Président



Kevin Taylor, RRT
Registraire

Bienvenue au Rapport annuel 2014-2015

Au nom du Conseil et du personnel de l'OTRO, nous sommes heureux de vous présenter notre rapport annuel. L'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (OTRO) est l'un des vingt-cinq organismes de réglementation de la santé mis sur pied en vertu de la *Loi de 1991 sur les professionnels de la santé réglementés* (LPSR). L'OTRO a le devoir de servir et de protéger l'intérêt public en :

- élaborant, établissant et maintenant des exigences d'entrée dans la profession liées à l'inscription à titre de thérapeute respiratoire, des normes d'exercice de la profession et des normes d'éthique professionnelle à l'intention de nos membres;
- favorisant et améliorant les relations entre l'OTRO et ses membres, les membres des autres ordres de réglementation de la santé, les principaux intervenants et la population; et
- facilitant l'éducation permanente et le perfectionnement professionnel de nos membres afin d'assurer la qualité de la profession et de soutenir les membres à l'égard des changements du contexte de pratique, des progrès technologiques et d'autres questions naissantes.



Nous croyons fermement en notre mandat de servir et de protéger l'intérêt public. Nous croyons que la mobilisation de nos membres et le maintien de relations de confiance ouvertes servent à la réalisation de notre mandat, car cela favorise des soins éthiques et de qualité élevée. Nous croyons en ce qui est juste, en la transparence et en l'accessibilité, nous communiquons de manière à informer le public et nos membres, en demeurant une organisation ouverte et facile à aborder. Cette année, nous avons poursuivi la mise en application des directives détaillées dans notre plan stratégique, tout en nous adaptant à l'évolution constante du système de la santé et en répondant aux besoins des patients et de leur famille de l'Ontario. Nos activités peuvent être classées en quatre volets principaux :

1. Engagement
2. Appui de l'excellence de la pratique
3. Professionnalisme
4. Intendance du mandat public



ENGAGEMENT

L'autoréglementation exige une relation de réflexion avec les membres et le public. Autrement dit, l'autoréglementation fonctionne uniquement lorsque les membres y participent. L'engagement est essentiel pour servir l'intérêt public. Les renseignements fournis par les membres de l'OTRO sont cruciaux à la prise des bonnes décisions, qu'il s'agisse de révisions des lignes directrices de pratique, de comprendre les besoins des patients ou de bien comprendre la nature évolutive de la pratique. Nous consacrons beaucoup de ressources et de temps pour rehausser nos relations avec les membres thérapeutes respiratoires. Par conséquent, nous avons constaté une amélioration des taux de confiance, de réponse et de bénévolat.



APPUI DE L'EXCELLENCE DE LA PRATIQUE

En 2012, nous avons mené un sondage auprès de nos membres au sujet de la perception de la valeur de l'OTRO à titre de ressource. Les résultats obtenus indiquent une forte corrélation entre la valeur perçue et la durée de la pratique. Cela signifie que plus les membres ont des contacts avec l'OTRO, plus ils nous perçoivent comme une ressource

utile à leur profession. Nous avons déployé d'immenses efforts pour augmenter les contacts pertinents avec nos membres et pour réaliser l'objectif double de rehausser cette relation et de sensibiliser. Par le biais de la stratégie de communications, nous avons diversifié les moyens de transmission de l'information utilisés par l'OTRO. Nous avons également modifié nos façons de nous exprimer et le ton de nos communications afin de rehausser notre accessibilité auprès des membres. Notre stratégie touchant les étudiants établit les ponts de manière plus structurée entre nous et la génération à venir de thérapeutes respiratoires. Tout cela mis ensemble signifie que nous disposons d'une plate-forme plus solide de consultation des intervenants, de transmission de renseignements sur la pratique et de soutien de l'excellence de la pratique.



PROFESSIONNALISME

Pour rehausser le niveau de professionnalisme, il faut débiter par la sensibilisation. L'an dernier, lorsque l'OTRO a lancé son cadre de perfectionnement professionnel, GROW^{MO}, nous avons élaboré pour la première fois un cadre conceptuel et un lexique propres aux thérapeutes respiratoires. Depuis, GROW^{MO} sert de référence pour rédiger des articles sur le perfectionnement professionnel, mener et partager des entrevues avec des chefs de file de divers domaines et inciter les thérapeutes respiratoires à être des professionnels entiers tout au long de leur carrière. Dans le but de susciter la discussion sur l'amélioration du professionnalisme des thérapeutes respiratoires, l'OTRO doit à la fois augmenter la sensibilisation au sujet de ce que l'on attend en matière de perfectionnement professionnel permanent et augmenter la sensibilisation quant à l'importance de tenir compte des changements touchant le contexte professionnel associé à cette croissance. L'OTRO considère le professionnalisme comme essentiel aux thérapeutes respiratoires qui doivent s'adapter aux besoins en évolution des patients et du système.



INTENDANCE DU MANDAT PUBLIC

Selon nous, la confiance du public touchant la capacité de réglementation de l'OTRO revêt une importance primordiale. Le maintien de cette confiance représente la seule façon de réaliser efficacement notre mandat de service et de protection de l'intérêt

public. Nous donnons donc la plus grande attention stratégique à l'intendance de cette confiance. Par exemple, nous avons amélioré notre site Web pour rehausser l'accès aux services et à l'information. Cela comprend un examen complet du site afin d'en améliorer la facilité de lecture et afin d'atteindre un taux de bilinguisme de 100 % (français et anglais) du contenu ainsi que fournir des formulaires en ligne afin que le public puisse faire part d'inquiétudes touchant un thérapeute respiratoire donné. L'envoi de plaintes en ligne est moins gênant qu'un appel téléphonique direct. Nous interagissons aussi de manière continue avec nos intervenants pour être au courant des besoins actuels, naissants et en évolution du public. En réponse à l'importance croissante de l'accès et des soins communautaires, l'OTRO a publié des pratiques optimales et de l'information sur les attentes du public à l'égard du thérapeute respiratoire. Cela a permis d'établir les bases nécessaires à un exercice sûr et éthique de la profession, car les thérapeutes respiratoires ont augmenté leur présence à l'extérieur des milieux hospitaliers traditionnels. Enfin, nous tentons d'être une organisation juste et équitable et à toujours atteindre et surpasser les exigences en matière d'accessibilité, de méthodes d'inscription justes, de confidentialité et de bonne gestion. Nous croyons que, grâce à nos efforts, le public peut avoir confiance en un exercice sûr, efficace et éthique de la profession de thérapeute respiratoire en Ontario.

Les pages à venir décrivent les activités de l'OTRO au cours de l'année qui se termine. Nous sommes fiers de notre progrès et de notre rôle afin de répondre aux besoins des patients et de leur famille en Ontario.

Sincèrement,



DAVID JONES, RRT
PRÉSIDENT



KEVIN TAYLOR, RRT
REGISTRAIRE

LISTE DES COMITÉS

en date du 28 février 2015

DISCIPLINE

Allan Cobb (président)	Daniel Fryer, RRT	Daphne Shiner, RRT
Allan MacLean (vice-président)	David Jones, RRT	Christina Sperling, RRT
Julie Boulianne, RRT	Carrie-Lynn Meyer, RRT	Cary Ward, RRT
Rhonda Contant, RRT	Kathleen Olden-Powell, RRT	Carol-Ann Whalen, RRT
Susan Docherty-Skippen	Sylvia Rondelez, RRT	Paul Williams, RRT

EXÉCUTIF

David Jones, RRT (président)	Allan Cobb	Christina Sperling, RRT
Sandra Ellis, RRT (vice-présidente)	Gordon Garshowitz	

APTITUDE PROFESSIONNELLE

Allan Cobb (président)	Daniel Fryer, RRT	Daphne Shiner, RRT
Allan McLean (vice-président)	David Jones, RRT	Christina Sperling, RRT
Julie Boulianne, RRT	Carrie-Lynn Meyer, RRT	Cary Ward, RRT
Rhonda Contant, RRT	Kathleen Olden-Powell, RRT	Carol-Ann Whalen, RRT
Susan Docherty-Skippen	Sylvia Rondelez, RRT	Paul Williams, RRT

ENQUÊTES, PLAINTES ET RAPPORTS

Angela Shaw, RRT (présidente)	Jeff Earnshaw, RRT	Patricia Latimer
Gordon Garshowitz (vice-président)	Sandra Ellis, RRT	Lori Pepler-Beechey, RRT
Alexandra Brazeau, RRT	Ginette Greffe-Laliberté, RRT	Kerri Porretta, RRT
Allison Chadwick, RRT	Jesse Haidar	Bruno Tassone, RRT

RELATIONS AVEC LES PATIENTS

Christina Sperling, RRT (présidente)	Jeff Earnshaw, RRT	Angela Shaw, RRT
Allison Chadwick (vice-présidente)	Gordon Garshowitz	Cary Ward, RRT
Rhonda Contant, RRT	Carrie-Lynn Meyer, RRT	
Susan Docherty-Skippen	Sylvia Rondelez, RRT	

EXERCISE PROFESSIONNEL

Paul Williams, RRT (président)	Allison Chadwick, RRT	Bruno Tassone, RRT
Rhonda Contant, RRT (vice-présidente)	Allan Cobb	Carol-Ann Whalen, RRT
Julie Boulianne, RRT	Patricia Latimer	
Alexandra Brazeau, RRT	Lori Pepler-Beechey, RRT	

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Sandra Ellis, RRT (présidente)	Daniel Fryer, RRT	Kerri Porretta, RRT
Carrie-Lynn Meyer, RRT (vice-présidente)	Ginette Greffe-Laliberté, RRT	Daphne Shiner, RRT
Allan Cobb	Allan MacLean	Carol-Ann Whalen, RRT
Susan Docherty-Skippen	Lori Pepler-Beechey, RRT	

INSCRIPTION

Patricia Latimer (présidente)	Jesse Haidar	Cary Ward, RRT
David Jones, RRT (vice-président)	Allan MacLean	Paul Williams, RRT
Alexandra Brazeau, RRT	Kathleen Olden-Powell, RRT	
Gord Garshowitz	Sylvia Rondelez, RRT	

LISTE - CONSEIL ET HORS-CONSEIL

en date du 28 février 2015

CONSEIL

Julie Boulianne, RRT
Allan Cobb
Rhonda Contant, RRT
Susan Docherty-Skippen
Jeff Earnshaw, RRT
Sandra Ellis, RRT
Gord Garshowitz
Jesse Haidar
David Jones, RRT
Patricia Latimer
Allan MacLean
Carrie-Lynn Meyer, RRT
Angela Shaw, RRT
Christina Sperling, RRT
Paul Williams, RRT

HORS-CONSEIL

Alexandra Brazeau, RRT
Allison Chadwick, RRT
Daniel Fryer, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Lori Pepler-Beechey, RRT
Kerri Porretta, RRT
Sylvia Rondelez, RRT
Daphne Shiner, RRT
Bruno Tassone, RRT
Cary Ward, RRT
Carol-Ann Whalen, RRT

PERSONNEL

en date du 28 février 2015

KEVIN TAYLOR RRT, Registraire
MELANIE JONES-DROST, Registraire adjointe
CAROLE HAMP RRT, Directrice de la qualité de l'exercice
ANIA WALSH, Directrice de l'inscription
AMELIA MA, Directrice des finances et chef de bureau
JANICE CARSON-GOLDEN, Directrice des communications
KENDRA STEPHENSON, Coordinatrice des relations avec les intervenants
LISA NG, Adjointe à l'administration et à l'inscription

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF



David Jones, RRT
Président du Comité exécutif

EN CHIFFRES :

1

Élaboration d'un noncé de position

1. Énoncé de position sur la délivrance, la manipulation et l'administration de substances contrôlées

2

Élaboration de nouvelles politiques

1. Politique sur la divulgation de déclarations de témoin dans les situations de plainte et de signalement
2. Politique sur les réprimandes publiques

Renseignements supplémentaires :

- **Vérification** du budget, de la situation financière et des placements de l'OTRO
- Obtention du rapport d'un évaluateur externe sur la **gouvernance de gestion des risques** par l'OTRO
- Examen des **états financiers vérifiés** de l'OTRO
- Obtention d'un rapport de l'Alliance nationale des organismes de réglementation en thérapie respiratoire qui **identifie une norme d'enseignement commune à utiliser lors de l'évaluation** de la formation de candidats formés à l'extérieur du Canada
- Supervision des **élections** électroniques des districts 3, 4 et 6
- **Nomination de membres de la profession** pour remplir les postes vacants des districts 3 et 6 après les élections, conformément aux règlements de l'OTRO
- Nomination de membres du Conseil et hors-Conseil pour siéger au sein de différents **comités de l'OTRO**
- Contrôle de la réponse et du rôle de l'OTRO relativement à la préparation en cas **d'Ébola**
- Surveillance des initiatives de l'OTRO visant à **améliorer la transparence**
- Direction du Conseil de l'OTRO dans **l'identification de questions stratégiques à viser** au cours des trois prochaines années

STATISTIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

en date du 28 février 2015

Profil de formation



N^{bre} de membres **3 053** Général

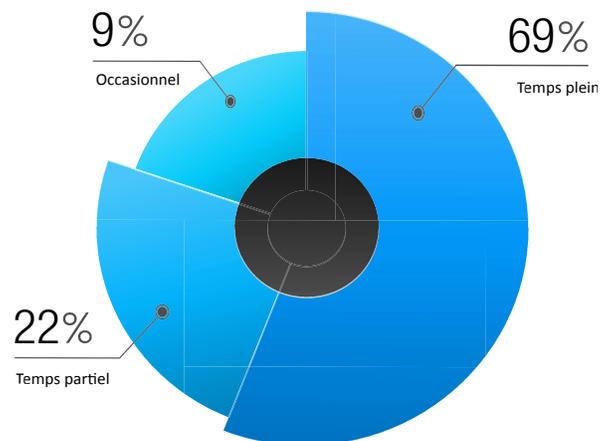
197 Inactif

3 269

9 Diplômé

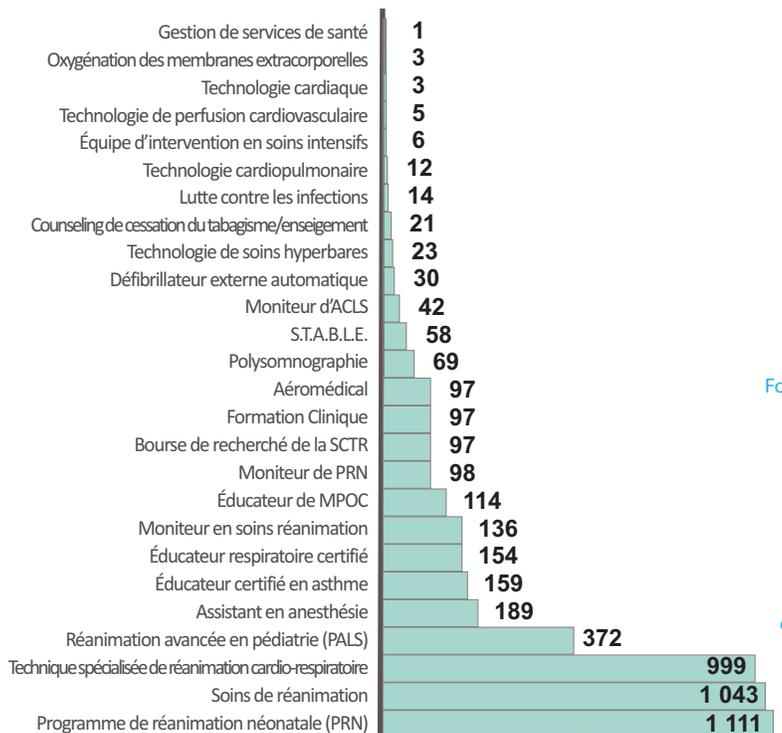
10 Limité

Catégorie d'emploi



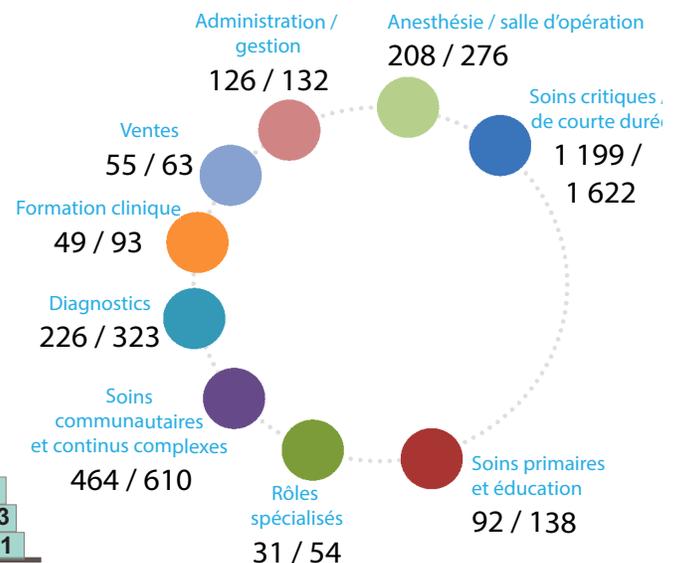
Types de certification

Certifications qu'avaient obtenues les membres au moment du renouvellement



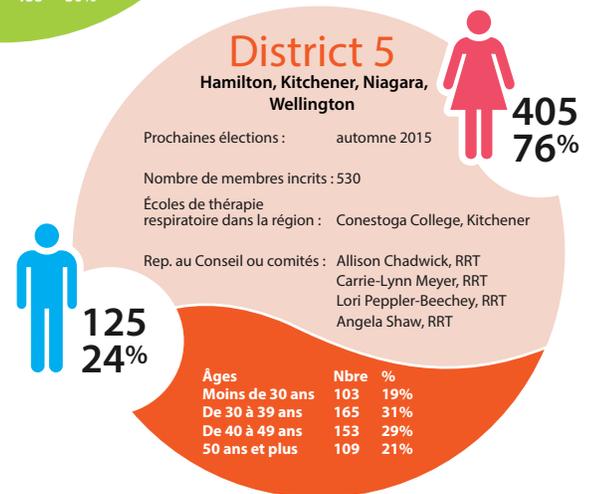
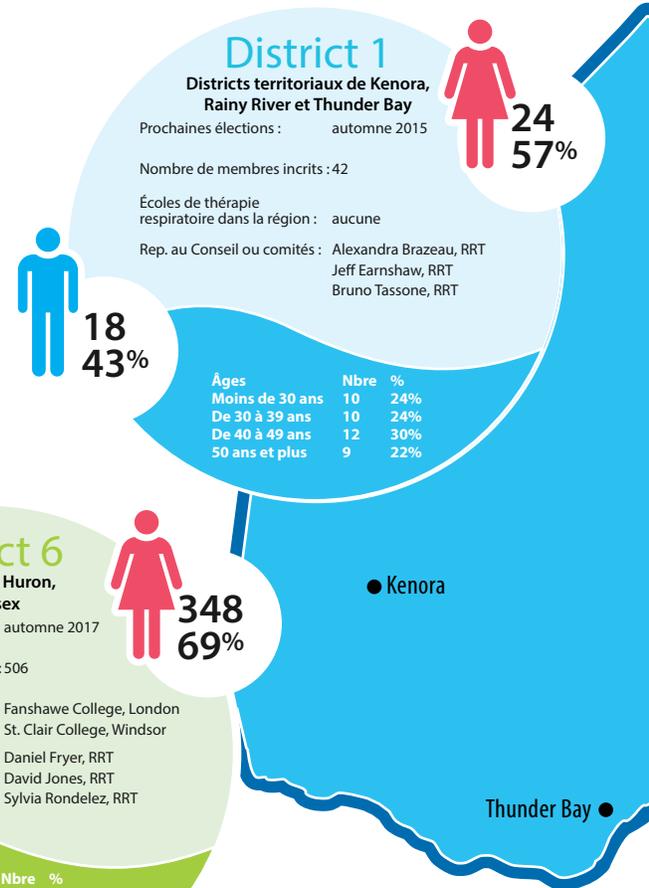
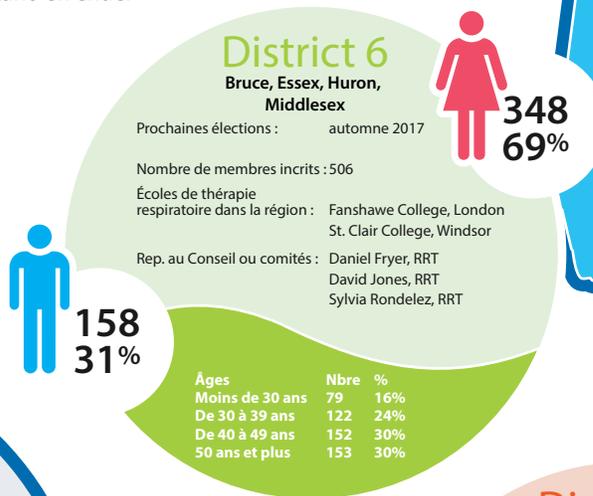
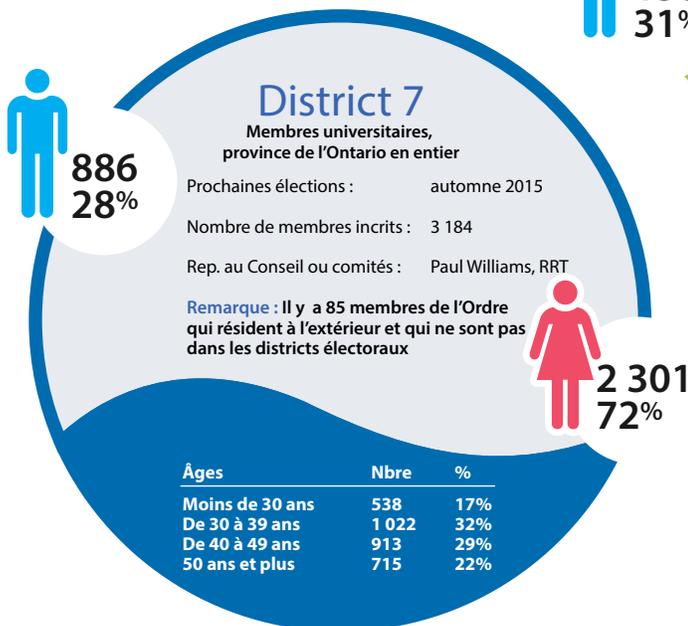
Domaine d'exercice principal

Principal domaine d'exercice de la thérapie respiratoire aux différents lieux d'emploi des membres. Première donnée : par l'employeur principal; deuxième donnée : par tous les employeurs

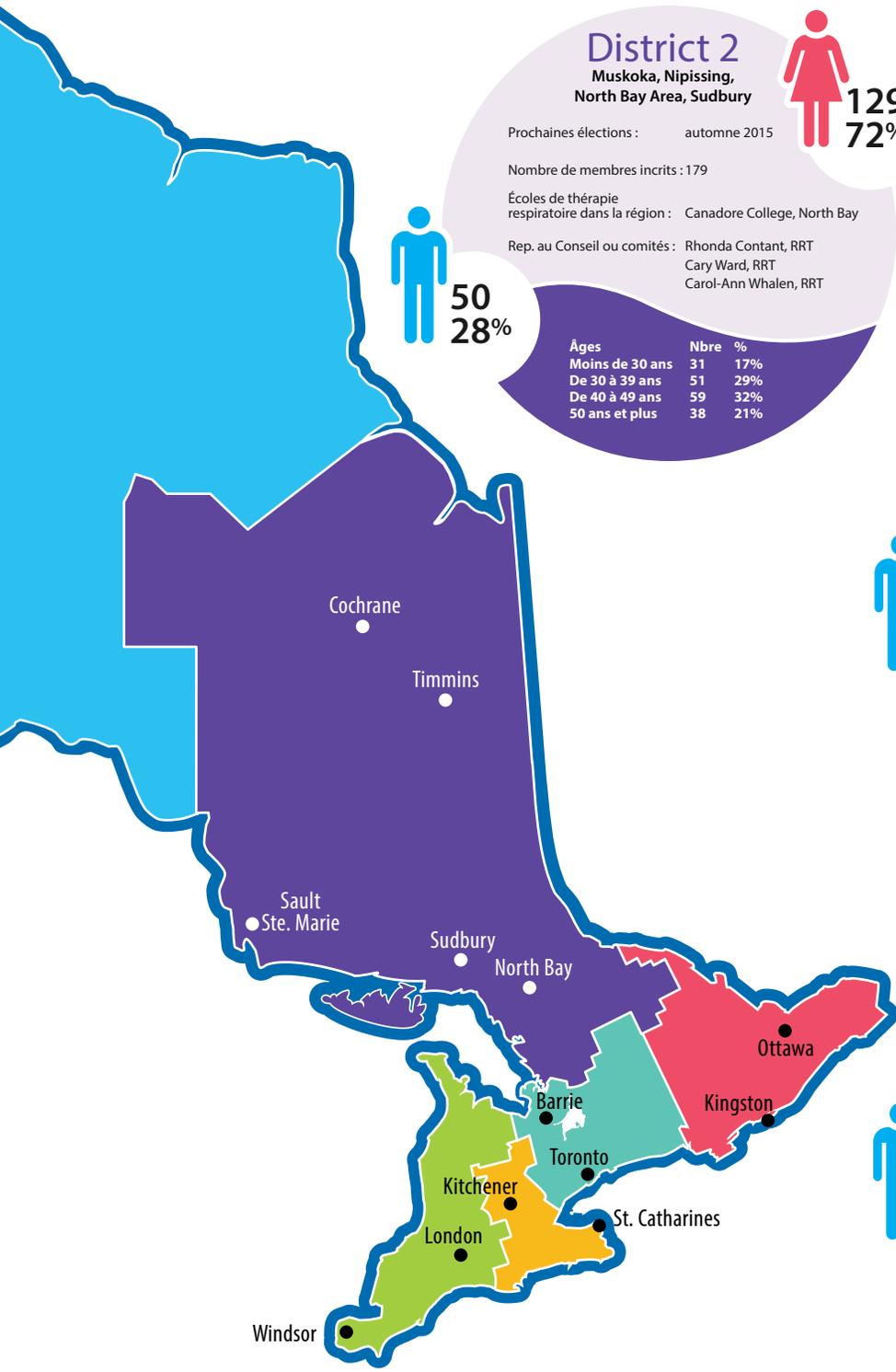


Districts électoraux de l'OTRO

- 1 - Districts territoriaux de Kenora, Rainy River and Thunder Bay
- 2 - Muskoka, Nipissing, North Bay Area, Sudbury
- 3 - Ottawa-Carlton, Renfrew, Hastings
- 4 - Grand Toronto, Haliburton, Northumberland, Simcoe
- 5 - Hamilton, Kitchener, Niagara, Wellington
- 6 - Bruce, Essex, Huron, Middlesex
- 7 - Membres universitaires, province de l'Ontario en entier



2014 / 2015



District 2 Muskoka, Nipissing, North Bay Area, Sudbury

129
72%

Prochaines élections : automne 2015

Nombre de membres inscrits : 179

Écoles de thérapie respiratoire dans la région : Canadore College, North Bay

Rep. au Conseil ou comités : Rhonda Contant, RRT
Cary Ward, RRT
Carol-Ann Whalen, RRT

50
28%

Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	31	17%
De 30 à 39 ans	51	29%
De 40 à 49 ans	59	32%
50 ans et plus	38	21%

District 3 Ottawa-Carleton, Renfrew, Hastings

411
75%

Prochaines élections : automne 2017

Nombre de membres inscrits : 551

Écoles de thérapie respiratoire dans la région : Algonquin College, Ottawa
La Cité collégiale, Ottawa

Rep. au Conseil ou comités : Julie Boulianne, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Daphne Shiner, RRT

140
25%

Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	111	20%
De 30 à 39 ans	205	37%
De 40 à 49 ans	133	24%
50 ans et plus	102	19%

District 4 Grand Toronto, Haliburton, Northumberland, Simcoe

984
71%

Prochaines élections : automne 2017

Nombre de membres inscrits : 1 379

Écoles de thérapie respiratoire dans la région : The Michener Institute for Applied Health Sciences, Toronto

Rep. au Conseil ou comités : Sandra Ellis, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Kerri Porretta, RRT
Christina Sperling, RRT

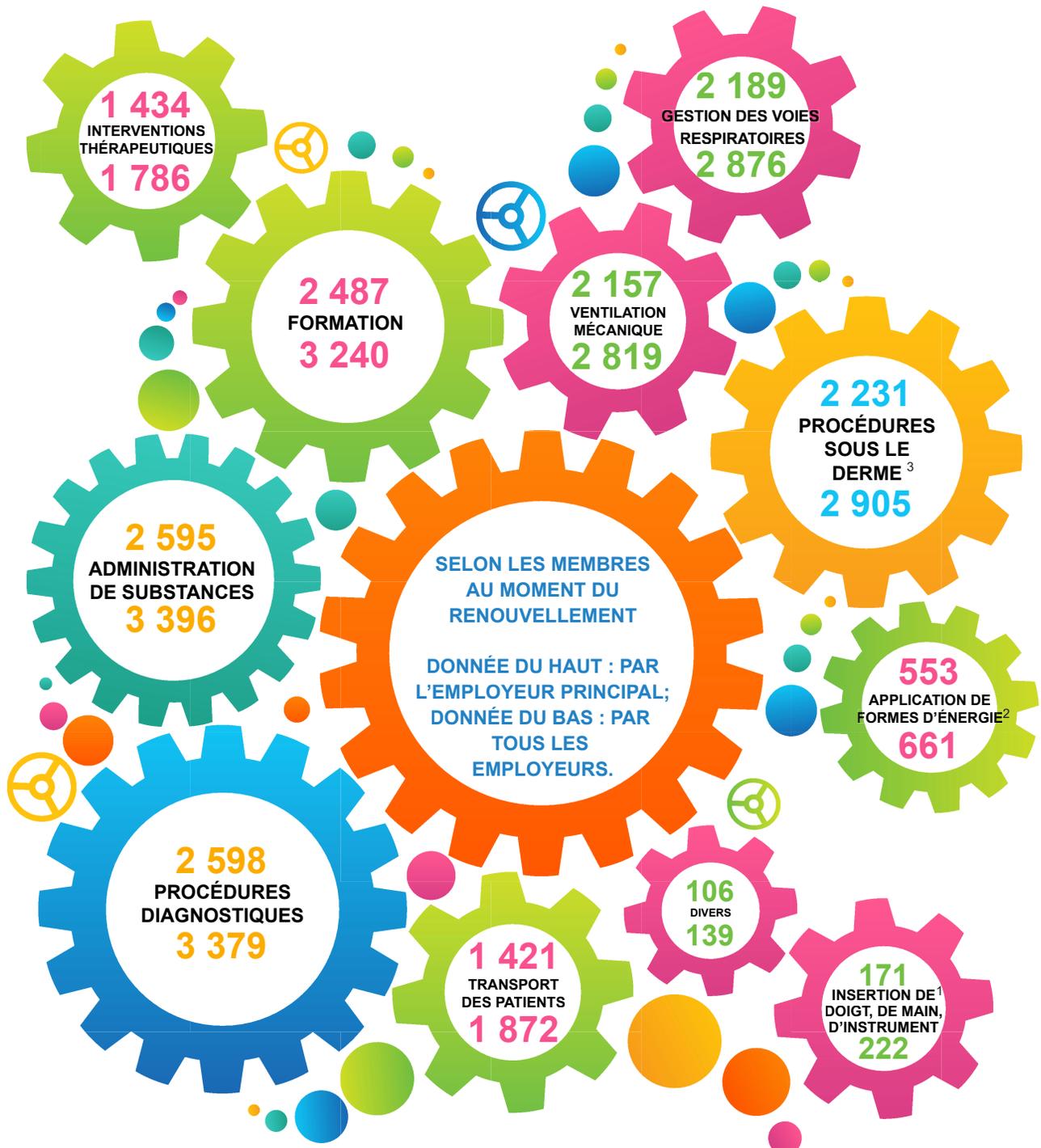
395
29%

Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	205	15%
De 30 à 39 ans	469	34%
De 40 à 49 ans	405	29%
50 ans et plus	301	22%

STATISTIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

en date du 28 février 2015

Activités de thérapie respiratoire exécutées par les membres



¹ E.g., Dans une ouverture artificielle pratiquée à la surface du corps, Au-delà de l'ouverture anale, de la verge.

² E.g., Défibrillation, Cardioversion, Défibrillateur externe automatique.

³ E.g., Insertion de canule artérielle, Tube, thoracique, Épidurale, Ponction veineuse.



Sandra Ellis, RRT
Présidente du Comité d'assurance de la qualité

RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Le Comité de d'assurance de la qualité élabore, met en place et maintient le Programme d'assurance de la qualité de l'OTRO, encourageant l'amélioration professionnelle permanente des thérapeutes respiratoires membres. Ce Comité passe en revue l'efficacité du Programme d'assurance de la qualité une fois tous les cinq ans. Chaque année, le Comité sélectionne de manière aléatoire environ dix pour cent des membres qui ont envoyé leur portfolio professionnel pour évaluation et il effectue une évaluation des normes professionnelles. Le Comité d'assurance de la qualité contrôle aussi la conformité au Programme d'assurance de la qualité et prend des décisions touchant les membres qui ont été identifiés comme présentant des lacunes liées à leurs connaissances, leurs compétences ou leurs capacités de jugement.

EN CHIFFRES :

Sommaire de la sélection aléatoire d'assurance de la qualité 2014

231

membres ont effectué leur ÉNP et ont envoyé leur PORTfolio^{OM} en 2014

2 membres désirent devenir évaluateur du PORTfolio^{OM} après leur processus d'assurance de la qualité

237 membres ont été sélectionnés au hasard

14 membres ont reçu un report de 12 mois en 2013

3 membres ont été référés par le Comité d'inscription

25 reports ont été accordés par le Comité d'inscription

Résultats de l'ÉNP

73% Note référence

Nbre de membres sous 70 %

7

1

Nbre de membres sous la note référence après la deuxième tentative

87%

Moyenne globale

Nbre de membres à 100 %

7

Résultats du PORTfolio^{OM}



190 Membres ont réussi leur PORTfolio la première fois



11

Nombre d'envois en retard



22

Nombre de PORTfolios envoyés au Comité d'assurance de la qualité pour examen



1

Membre référé au Comité des plaintes, des enquêtes et des rapports en raison de non-conformité

Portail d'assurance de la qualité sur le site Web de l'OTRO

Pendant l'évaluation du Programme d'assurance de la qualité de 2013, 40 pour cent des membres ont indiqué qu'ils aimeraient beaucoup avoir un meilleur accès aux outils d'assurance de la qualité ainsi qu'aux renseignements sur les processus. L'OTRO a donc mis sur pied un portail d'assurance de la qualité dans la section réservée aux membres du site web, fournissant sous un seul toit tous les outils et renseignements sur l'assurance de la qualité. Les membres peuvent dorénavant utiliser le portail d'assurance de la qualité pour accéder directement à leur Portfolio en ligne pour thérapeutes respiratoires (PORTfolio^{OM}) et remplir l'Évaluation des normes professionnelles s'ils sont choisis au hasard. Un membre choisi au hasard peut aussi se tenir au courant de son statut, y compris des dates limites pour l'envoi de son PORTfolio^{OM} et de son ÉNP, ainsi qu'obtenir ses résultats finaux. De plus, les membres sélectionnés au hasard peuvent maintenant envoyer en ligne leur demande de remise à plus tard.

RAPPORT DU COMITÉ DE L'INSCRIPTION



Patti Latimer
Présidente du Comité de l'inscription

Le Comité ordonne au registraire d'émettre des certificats d'inscription aux candidats et peut imposer des modalités et restrictions sur ces permis. Le Comité d'inscription passe aussi en revue et élabore les politiques liées à l'inscription, comme par exemple les programmes d'enseignement de thérapie respiratoire approuvés, les évaluations de formation antérieure et les critères d'inscription.

EN CHIFFRES :

11 sous-omités

se sont rencontrés pour examiner les renvois en matière d'inscription envoyés par le registraire

7 vérifications si des compétences sont à jour car des candidats n'avaient pas exercé la thérapie respiratoire dans les deux ans précédant leur demande auprès de l'OTRO

2 préoccupations sur la conduite et les compétences à l'examen par les sous-comités

2 ratifications de l'offre du registraire d'octroyer un **certificat d'inscription de membre diplômé** à deux candidats

5 politiques mises à jour

1. Politique sur les exigences de documents pour les demandes d'inscription
2. Politique sur l'accès aux dossiers et dossiers de demande
3. Politique sur les modalités et restrictions
4. Politique sur l'état actuel des compétences aux fins d'inscription
5. Politique sur le certificat d'inscription de membre diplômé

2 lignes directrices de pratique professionnelle

Examen et mise à jour de :

1. Lignes directrices de pratique professionnelle sur l'inscription et l'utilisation du titre
2. Lignes directrices de pratique professionnelle sur les programmes d'agrément des procédures prescrites avancées sous le derme

Renseignements supplémentaires :

- Contrôle du **statut d'agrément** des programmes de thérapie respiratoire.
- Examen et approbation des **programmes d'agrément** des procédures prescrites sous le derme.
- Contrôle de l'examen continu du **processus d'évaluation** des candidats formés à l'étranger utilisé par l'OTRO.
- Orientation de la mise au point d'un **guide d'inscription à l'intention des candidats** qui ne répondent pas aux exigences sur l'état actuel des compétences aux fins d'inscription (exercice au cours des deux années précédentes).
- Contrôle de **l'autoévaluation basée sur le système des pratiques** de l'OTRO en matière d'inscription (qui fait partie du cycle 2 de l'évaluation des organismes de réglementation de l'Ontario par le Bureau du commissaire à l'équité de l'Ontario)



Paul Williams, RRT
Président du Comité de l'exercice professionnel

RAPPORT DU COMITÉ DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL

Le Comité de l'exercice professionnel est un comité consultatif établi dans le but d'élaborer, d'examiner et de modifier les normes liées à la thérapie respiratoire, dont les lignes directrices de pratique professionnelle, les meilleures pratiques cliniques, les normes d'exercice, les énoncés de position, les politiques et autres ressources liées à l'exercice. Ce comité agit également à titre de ressource pour le Conseil, les comités et le personnel de l'OTRO.

EN CHIFFRES :

3

Lignes directrices de pratique professionnelle

Examen et mise à jour de :

1. Lignes directrices de pratique professionnelle Administration et délivrance (*anciennement Délivrance*)
2. Lignes directrices de pratique professionnelle Conflit d'intérêts
3. Lignes directrices de pratique professionnelle Interprétation des actes autorisés

Lignes directrices de pratique professionnelle Administration et délivrance de médicaments (anciennement Délivrance de médicaments)

Bien que les thérapeutes respiratoires puissent délivrer des médicaments avec une délégation, le Comité de l'exercice professionnel est d'avis qu'il était important de décrire ce rôle d'administration de médicaments, car il s'agit d'un aspect plus commun de l'exercice quotidien. Une section sur l'administration de médicaments a été ajoutée et la section existante sur la délivrance a aussi été élargie. Nous avons ajouté aux lignes directrices de pratique professionnelle la question des stupéfiants et d'autres substances contrôlées, ainsi que des considérations dont il faut tenir compte dans la délivrance d'échantillons et les erreurs de médicament.

Lignes directrices de pratique professionnelle Conflit d'intérêts

Révision des lignes directrices pour s'assurer qu'elles correspondent au nouveau règlement de l'OTRO sur les conflits d'intérêts. Elles ont également été mises à jour pour éclaircir l'identification, la prévention et la gestion des conflits d'intérêts pour les membres. Des définitions détaillées ont été ajoutées aux lignes directrices de pratique professionnelle, ainsi que différents exemples et scénarios afin d'aider les membres à détecter les conflits d'intérêts.

Lignes directrices de pratique professionnelle Interprétation des actes autorisés

En raison de l'ajout de nouvelles substances prescrites et des révisions récentes à la réglementation sur les procédures prescrites, des renseignements ont été ajoutés à ces lignes directrices.

RAPPORT DU COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PATIENTS



Christina Sperling, RRT
Présidente du Comité des
relations avec les patients

Le Comité des relations avec les patients est responsable de l'élaboration, de l'établissement et du maintien d'un Programme des relations avec les patients, lequel comprend des mesures de prévention et (ou) de traitement des mauvais traitements de nature sexuelle de patients par des membres de l'OTRO et l'administration de fonds pour le traitement ou les services-conseils de patients qui ont subi des mauvais traitements de nature sexuelle de la part de nos membres. Ce comité aide également le Conseil quant aux plans de communication et met au point bon nombre des lignes directrices de pratique professionnelle de l'OTRO.

EN CHIFFRES :

1

**Lignes directrices
de pratique
professionnelle**

Examen et mise à jour de :

1. Lignes directrices de pratique professionnelle sur la sensibilisation et la prévention des mauvais traitements

13 visites sur place demandées par :



5

établissements
d'enseignement de la TR

Établissements de
soins de santé

8



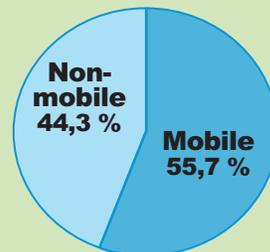
51,1 %

des visiteurs
du site
Web sont
nouveaux

48,9 %

des visiteurs
du site Web
de l'OTRO
sont déjà
venus

**Types d'appareil pour
ouvrir les courriels**



61 353 courriels ont
été envoyés aux membres

99,3 % **0,7 %**

Ont été
livrés

N'ont pas été
livrés
(à cause d'une
mauvaise adresse
ou d'une boîte de
réception pleine)

207
Tweets
envoyés

13
Publications
de blogue

12
FAQ
publiées

Renseignements supplémentaires :

- Les **priorités de planification du Comité des relations avec les patients** sont étroitement liées au plan stratégique 2011-2016 de l'OTRO. Parmi les activités continues du comité, mentionnons la mobilisation des membres, la sensibilisation du public et l'optimisation de la portée de l'exercice.
- Dans le cadre de la **stratégie d'engagement du Comité des relations avec les patients envers les membres et les étudiants**, l'OTRO et son personnel ont visité plusieurs établissements d'enseignement et de soins de santé tout au long de l'année

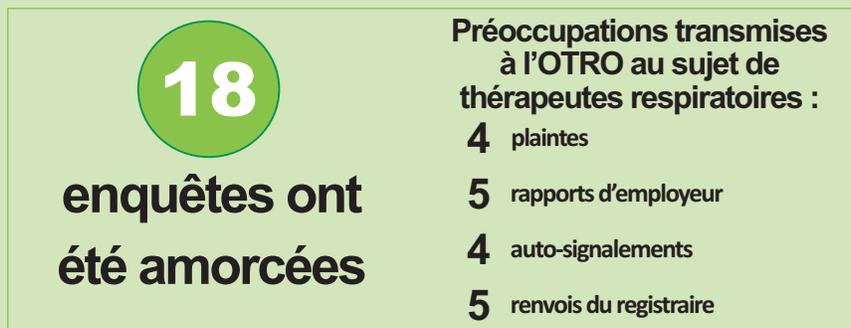


Angela Shaw, RRT
Présidente du Comité des enquêtes,
des plaintes et des rapports

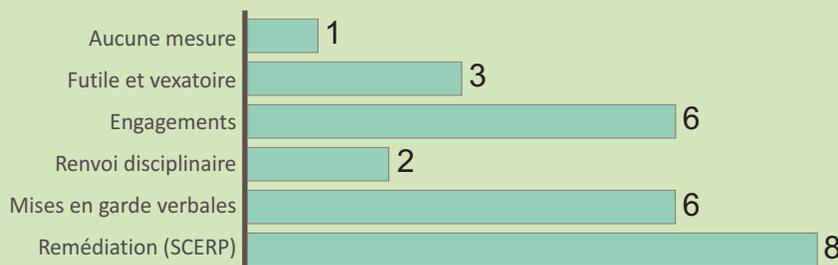
RAPPORT DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS

Ce comité est responsable de traiter les préoccupations concernant les membres qui sont portées à l'attention du registraire par l'entremise de plaintes ou de signalements, comme les signalements obligatoires de cessation d'emploi. Le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports se penche sur ces préoccupations touchant la conduite, la capacité et la compétence d'un membre afin d'établir s'il convient de transmettre la question au Comité de discipline ou au Comité d'aptitude à l'exercice.

EN CHIFFRES :



Des décisions ont été prises pour **26** cas
(certains demeurent en attente depuis 2013-2014)



Programmes de remédiation (SCERP) ordonnés par le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports en 2014-2015

4 cours d'éthique

3 cours de documentation

1 dissertation de réflexion sur les normes d'exercice

Types d'entente

(ententes signées par les membres en 2014-2015 où ils s'engagent à prendre certaines mesures)

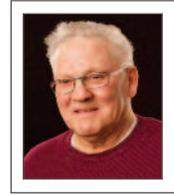
2 SCERP complets

2 contrôles d'exercice à la suite d'une maladie

2 présentations d'excuses pour ses gestes

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE

Allan Cobb
Président du Comité de discipline



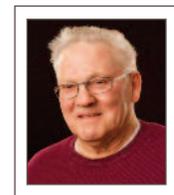
Les sous-comités de ce Comité sont responsables des audiences et des décisions touchant les allégations de manquement professionnel ou d'incompétence transmises par le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports. Les audiences disciplinaires sont ouvertes au public et les procédures à l'encontre d'un membre qui se déroulent devant le Comité de discipline sont de nature civile. En se basant sur les preuves fournies, le sous-comité doit en venir à une décision et, s'il y a déclaration de culpabilité, décider d'une pénalité.

Le Comité de discipline a tenu deux audiences au cours de l'exercice 2014-2015. Pour obtenir tous les détails sur les audiences, visitez notre site Web.

1. **OTRO c. Tiffany Tin-Yee Chan, RRT**
(https://www.crto.on.ca/pdf/Discipline/003436_Discipline_10-2014.pdf)
2. **OTRO c. Derek Mickle, RRT**
(https://www.crto.on.ca/pdf/Discipline/003262_Discipline_03-2014.pdf)

RAPPORT DU COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Allan Cobb
Président du Comité d'aptitude professionnelle



À la suite d'un renvoi d'un sous-comité du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports, le Comité d'aptitude professionnelle mène des audiences pour établir si un membre est frappé d'incapacité. Il est possible qu'un membre atteint d'un trouble physique ou mental ne puisse pas exercer la profession en toute sécurité ou qu'il puisse seulement l'exercer avec des restrictions, dans l'intérêt du public. Une audience sur l'aptitude professionnelle est habituellement fermée au public, à moins que le membre n'en fasse la demande.

Au cours de l'exercice 2014-2015, il n'y a eu aucun renvoi au Comité d'aptitude professionnelle

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

AUX MEMBRES DU CONSEIL DE L'ORDRE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO

Les états financiers sommaires de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (l'« Ordre »), qui comprennent le bilan sommaire au 28 février 2015 et les états sommaires de l'exploitation pour l'exercice terminé à cette date, proviennent des états financiers vérifiés de l'Ordre. Nous avons exprimé notre avis sans réserve sur ces états financiers dans notre rapport en date du 5 juin 2015.

Les états financiers sommaires ne contiennent pas toutes les divulgations exigées par les principes comptables généralement reconnus au Canada. Par conséquent, la lecture des états financiers sommaires ne peut remplacer la lecture des états financiers vérifiés de l'Ordre.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers sommaires

Il incombe à la direction de préparer un sommaire des états financiers vérifiés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sommaires en nous fondant sur nos procédés, conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur les états financiers résumés ».

Opinion

À notre avis, les états financiers sommaires découlant des états financiers vérifiés de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario de l'exercice terminé le 28 février 2015 constituent un résumé juste des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Toronto (Ontario)
Le 5 juin 2015

CLARKE HENNING LLP
COMPTABLES AGRÉÉS
Experts comptables autorisés

BILAN SOMMAIRE

AU 28 FÉVRIER 2015

	2015	2014
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	955 816 \$	1 209 099 \$
Dépenses payées et divers débiteurs	26 677	19 247
	982 493	1 228 346
Titres négociables	1 620 663	1 586 617
Immobilisations	59 827	55 017
	2 662 983	2 869 980
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	75 399	69 146
Revenu reporté - registration fees	1 241 363	1 376 076
	1 316 762	1 445 222
ACTIF NET		
Fonds pour thérapie abusive	20 000	20 000
Fonds de réserve pour éventualités générales	500 000	500 000
Fonds général pour les enquêtes et les audiences	150 000	150 000
Réserve pour projets spéciaux	400 000	400 000
Réserve de stabilisation	150 000	150 000
Placements en immobilisations	59 827	55 017
Exploitation – montant non affecté	66 394	149 741
	1 346 221	1 424 758
	2 662 983	2 869 980

BILAN SOMMAIRE DES OPÉRATIONS

EXERCICE SE TERMINANT LE 28 FÉVRIER 2015

	2015	2014
REVENUS		
Droits d'inscription, de renouvellement et de demande	1 542 490	1 498 703
Intérêts et autres revenus	35 928	33 921
	1 578 418	1 532 624
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	830 918	746 618
Frais d'occupation	137 657	136 671
Assurance de la qualité	44 170	45 348
Honoraires professionnels	92 136	63 108
Impression, frais postaux, papeterie et livraison	35 353	25 027
Conseil et comité	65 702	80 293
Projets spéciaux	155 111	181 802
Tous autres frais d'exploitation	295 908	258 190
	1 656 955	1 537 057
Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses au cours de l'exercice	(78 537) \$	(4 433) \$

On peut se procurer des exemplaires des états financiers complets vérifiés de 2014 / 2015 à partir du site Web à www.crto.on.ca ou en en faisant la demande auprès de notre registraire au 416 591 7800.



Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario

180, rue Dundas Oest, Bureau 2103, Toronto, Ontario M5G 1Z8

Téléphone: (416) 591-7800 **Sans frais:** (800) 261-0528 **Télécopieur:** (416) 591-7890

Courriel général: questions@crto.on.ca

Twitter: @TheCRTO

www.crto.on.ca